

calcaire en pente fréquentée par des bovidés, face au lieu-dit "Höneberg", de 6h45 à 10h00, avec un maximum de vols entre 7h00 et 8h30.

Les mâles volent en opposition au sens du vent, à ± 25 cm du sol, captant les messages phéromonaux émis par les femelles, ces dernières restant au sol.

Le vol des mâles est assez caractéristique: lourd et très souvent entravé par de nombreuses chutes dans les herbes plus hautes; décrivant des arcs de cercle pendant quelques instants, puis répétant cette action à des endroits différents, jusqu'à la localisation d'un petit territoire où se situe la femelle.

Dès cet instant, leur vol est différent; les arcs de cercle se réduisent, puis le vol devient plus ou moins stationnaire. Ils se laissent alors tomber et s'accouplent.

Il fallut à certains près d'1/2 heure et plus, avant que cette phase ne soit atteinte.

L'accouplement dure en moyenne cinq minutes, au terme duquel la femelle s'enterre immédiatement. En captivité, plusieurs accouplements pour une même femelle ont pu être observés.

Le nombre d'individus de chaque sexe semblait proportionnel.

2. M. G. TOMASOVIC présente la communication suivante.

Notes sur les Asilidae (Diptera) de Belgique et des régions limitrophes.

(4-8)

par Guy TOMASOVIC

Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, Unité de Zoologie générale et appliquée, B-5030 Gembloux.

4.- *Leptogaster gallica* E. JANSSENS, 1957 espèce nouvelle pour les faunes de Belgique et des Pays-Bas (Leptogasterinae)

A l'occasion d'un piégeage par bacs à eau jaunes, organisé à la Montagne Saint-Pierre, une femelle de *Leptogaster* a été récoltée entre le 17 et le 20 août 1994. Sa petite taille, son labium jaune ainsi que la forme en trompette de la cellule anale l'éloignaient radicalement des autres espèces belges du genre.

Par la nervation de l'aile, cet individu se rapprochait indiscutablement de *Leptogaster gallica*, espèce décrite en 1957 par Emile JANSSENS et dont l'holotype mâle, capturé au siècle dernier à Maison Laffitte (Département des Yvelines), fait partie de la collection VILLENEUVE conservée à l'I.R.Sc. N.B.

La coloration jaune du labium retenait spécialement mon attention puisqu'il est de coloration noire chez les autres espèces présentes en Belgique. Le type étant sans tête, il m'était donc impossible d'apprécier la validité de ce critère.

A l'occasion d'une visite au Musée Zoologique d'Amsterdam, j'ai eu la bonne fortune de trouver dans un lot de *Leptogaster* non identifiés un mâle au labium jaune et correspondant parfaitement à la description de JANSSENS, notamment, à celle que donne le dessin très clair des genitalia.

Cet exemplaire a été pris le 12.VIII.1987 par B. VAN AARTSEN à St-Pietersberg, soit sur le versant hollandais de la Montagne St-Pierre. *Leptogaster gallica* JANSSENS est donc une espèce nouvelle à la fois pour les Pays-Bas et pour la Belgique.

5.- Observation récente de *Choerades gilva* (LINNÉ, 1758) (Laphriinae)

Trois espèces de *Choerades* figurent au Catalogue des Diptères de Belgique (VERLINDEN, 1991): *C. marginata* (LINNÉ, 1758), assez rare mais observée régulièrement; *C. fulva* (MEIGEN, 1804), connue par une seule observation aux environs de Mons, datant du siècle dernier (VERLINDEN, 1982) et *C. gilva* (LINNÉ, 1758).

Pour cette dernière, VERLINDEN (1982) fait état de 45 occurrences, comprises entre 1838 et 1948. J'ai retrouvé ces deux captures dans la collection belge de l'I.R.Sc.N.B.: Cureghem, 26.VI.1838 et Fagne de Lonlou ("les Six Hêtres"), 12.IX.1948. VERLINDEN (loc. cit.) ne mentionne aucune observation après cette date et conclut à la raréfaction de cette espèce.

C'est une constatation tout à fait identique que font VAN DER GOOT (1985) aux Pays-Bas et DRAKE (1991) en Grande-Bretagne.

Dans un lot d'Asilides non identifiés appartenant à la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, j'ai reconnu un couple de *C. gilva* pris à Elsenborn, le 15.VIII.1987. L'espèce semble donc s'être maintenue dans la Haute Ardenne nord-orientale.

Il s'agit effectivement d'un Asilide dont la larve vit de préférence dans les résineux, aux dépens de larves de Coléoptères.

6.- Maintien de *Laphria ephippium* (FABRICIUS, 1781) en Belgique orientale (Laphriinae)

L'espèce n'est citée de Belgique ni par COUCKE (1894), ni par JACOBS (1906). VERLINDEN (1982) mentionne uniquement deux captures faites aux

environs de Liège avant 1900 et la situe parmi les sept espèces d'Asilidae probablement disparues de la faune de Belgique.

Selon VAN DER GOOT (loc. cit.), *L. ephippium* est absent des Pays-Bas mais en répertoriant les observations faites dans les régions limitrophes, il signale deux captures anciennes à Beyne-Heusay (celles mentionnées "environs de Liège" par VERLINDEN, loc. cit.) ainsi qu'une troisième à Bevercé en 1952.

En révisant les collections du Musée zoologique d'Amsterdam, j'ai trouvé une femelle prise dans le "Bois de Hèvremont" (Goé), le 14.VII.1987.

L. ephippium est donc encore présente en Belgique où son aire s'est toujours limitée à la partie orientale du pays.

7.- Données chorologiques complémentaires pour *Rhadiurgus variabilis* (ZETTERSTEDT, 1840) (Asilinae)

Cette espèce est connue pour être peu fréquente en Europe (SEGUY, 1927, ENGELS, 1930).

C'est JACOBS (1906) qui la signale pour la première fois en Belgique, sur la base d'une capture faite à Céroux-Mousty (Brabant wallon).

VERLINDEN (1982) mentionne seulement 8 occurrences, dans trois des six régions entre lesquelles il partage la Belgique, à savoir: la région Pays de Waes - Campine, la région Condroz - Fagne - Famenne et, en dernier, l'Ardenne.

En révisant les collections de l'I.R.S.N.B., j'ai revu personnellement les individus suivants:

ANTWERPEN: Turnhout, 17.VI.1943, 1 ♂; LIEGE: 22.VII.1954, Fringshaus (Sources de la Vesdre), 1 ♀; LIMBURG: Teuven, 24.VI.1938, 1 ♀; Zutendael, 2.VI.1922, 1 ♀; LUXEMBOURG: Chiny, 17.VI.1943, 1 ♂; OOST VLAANDEREN: Waarschoot, 1.VIII.1923, 1 ♀.

Dans un lot d'Asilidae non encore identifiés appartenant au Musée zoologique d'Amsterdam, j'ai relevé 9 individus (2 mâles et 7 femelles) de *R. variabilis*, capturés à Tongeren par B. VAN AARTSEN, entre le 10 et le 27.VI.1989.

Pour SEGUY (1927) comme pour VERLINDEN (loc. cit.) et VAN DER GOOT (1985), il s'agit d'une espèce à tendance psammophile, ce que confirme l'examen de la majorité des localités où elle a été trouvée en Belgique.

Cette préférence écologique n'explique cependant pas toute sa distribution, notamment sa présence à Fringshaus. Selon DRAKE (1991), la présence de *R. variabilis* dans les Iles Britanniques est limitée à l'Ecosse où on le rencontre le plus souvent sur les flancs de vallées encaissées.

8.- *Epitriptus setosulus* (ZELLER, 1840), hôte caractéristique de la Montagne Saint-Pierre? (Asilinae)

Un individu de cette espèce existait dans la collection WESMAEL, sans autre indication, on comprend donc pourquoi COUCKE (1894) a hésité à inclure *E. setosulus* dans la faune de Belgique. JACOBS (1906) lèvera cette incertitude en signalant un exemplaire de Visé.

VERLINDEN (1982) fait état de cinq occurrences qu'il localise exclusivement à la "Montagne Saint-Pierre"; il remarque encore que la dernière observation remonte à 1939.

J'ai retrouvé la totalité de cette information dans les collections de l'I.R. Sc.N.B. Je la présente ici de façon détaillée.

LIEGE: Visé, 4.X.1900, 1 ♂ (cf. JACOBS, loc. cit.); Visé, 7.X.1902, 1 ♂; Lanaye, 11.VIII.1935, 1 ♀, 14.VII.1935, 1 ♂, 1 ♀; Lixhe, 30.VII.1924, 1 ♂.

La dernière capture remonterait ainsi à 1935 plutôt qu'à 1939. Il est bien exact que l'espèce est strictement localisée aux abords de Visé, sur la rive gauche de la Meuse, et fort probablement à la Montagne St-Pierre, même si celle-ci n'est mentionnée explicitement sur aucune étiquette.

Les bacs jaunes posés cette année au Thier de Lanaye, cette fois dans le périmètre de la Réserve Naturelle, ont attiré des femelles d'*E. setosulus* à deux reprises. Une première fois entre le 16 et le 19.VII.1994 (2 individus) une seconde entre le 14 et le 17 septembre 1994 (1 exemplaire).

Ces nouvelles informations démontrent que la population d'*E. setosulus*, reconnue au début du siècle, s'est donc maintenue jusqu'à présent, tout au moins dans le secteur de Lanaye.

Selon VAN DER GOOT (1985), l'espèce aurait été trouvée à Valkenburg aux Pays-Bas, mais l'information devrait être confirmée.

Bibliographie

- COUCKE, L., 1894. - Matériaux pour une étude des Diptères de Belgique. Asilides. *Anns Soc. ent. Belg.* 38: 481-501.
- DRAKE, C. M., 1991. - Provisional atlas of the Larger Brachycera (Diptera) of Britain and Ireland. Biological Records Centre, Inst. Terrestr. Ecol. Monks Wood Exp. St., Huntingdon, 139 pp.
- ENGELS, E.O., 1930. - 24. Asilidae, Diptera. In: LINDNER, E. (éd.) *Die Fliegen der Palaearktischen Region*, 4: 491 pp. Stuttgart.
- JACOBS, J.C., 1906. - Diptères de Belgique, 4ème suite. *Mém. Soc. ent. Belg.* 12: 21-76.
- JANSSENS, E., 1957. - Contribution à l'étude des Leptogasterinae (Diptères: Asilidae). *Bull. Inst. r. Sci. nat. Belg.*, 33 (49): 1-11.
- SEGUY, E., 1927. - Asilidae. In: *Faune de France*, 17: 190 pp., Paris.
- VAN DER GOOT, V.S., 1985. - De snavelvliegen (Rhagionidae), roofvliegen (Asilidae) en aanvervante families van Noordwest Europa. *We-*

- tensch. Meded. koninkl. Ned. Natuurhist. Ver., 171: 1-66.
- VERLINDEN, L., 1982. - The Asilidae (Diptera) of Belgium and their distribution in this country. *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.*, 118: 177-185.
- VERLINDEN, L., 1991. - Asilidae. In: GROOTAERT, P., DE BRUYN, L. & DE MEYER, M., Catalogue of the Diptera of Belgium. *Studiedocumenten van het K.B.I.N.*, 70: 86-87.

3. M. J. DECELLE présente la communication suivante.

Notes sur quatre Coléoptères de Belgique

par J.E. DECELLE

1. *Anoxia villosa* (F., 1781) (Scarabaeidae, Melolonthinae)

La première citation de l'existence de cette espèce en Belgique a été faite par A. PREUDHOMME DE BORRE au cours de l'assemblée mensuelle du 7 août 1886 de la Société. Il signale avoir trouvé dans des collections récemment entrées au Musée d'histoire naturelle de Belgique, un exemplaire d'*Anoxia villosa* étiqueté "Calmpthout" (sans date) dans la collection C. VAN VOLXEM. Il s'étonne que la présence de cette espèce dans le pays n'ait pas été publiée soit par C. VAN VOLXEM, soit par J.L. WEYERS, son compagnon de chasse. Il ajoute quelques renseignements permettant de reconnaître facilement l'espèce et les conditions de milieu où il faut s'attendre à la rencontrer. A l'assemblée mensuelle du 4 décembre 1886, PREUDHOMME DE BORRE donne connaissance d'une lettre de J.L. WEYERS, précision à la précédente communication. WEYERS confirme la capture d'*Anoxia villosa* par C. VAN VOLXEM à Calmpthout et indique que l'année suivante (?), chassant seul, il récolta deux ou trois spécimens de cette espèce au N-W de la gare de Calmpthout, spécimens qui sont perdus. Ce sont sans doute ces indications qui ont induit A. LAMEERE à citer *Anoxia villosa* dans sa "Faune de Belgique" avec la mention "Campine: assez rare".

Dans les comptes rendus de l'assemblée mensuelle du 1^{er} août 1925, GUILLEAUME F., VREURICK G. et FAGEL G. mentionnent la capture d'*Anoxia villosa* à Forest, juin 1922 par FAGEL (fort jeune à cette date).

A. JANSSENS, dans son ouvrage posthume de 1960 sur les Coléoptères Lamellicornes de Belgique, signale que le spécimen de Calmpthout récolté par VAN VOLXEM ne figure plus dans les collections du Musée mais il cite le spécimen récolté par FAGEL avec la date V.1922 dans la collection F. GUILLEAUME.

Cet exemplaire femelle est toujours dans cette collection appartenant maintenant à la Société royale belge d'Entomologie, déposée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. L'étiquetage indique: "Forest, 5.1922, M. FAGEL". FAGEL, interrogé il y a quelques années, m'a précisé

que ce spécimen avait été recueilli à la sablière qui se trouvait à l'E de la vallée de la Senne, dans le prolongement vers le S du Parc Duden, zone actuellement urbanisée.

Parmi du matériel de la collection DEPRÉ maintenant à l'Institut, j'ai déterminé un spécimen femelle d'*Anoxia villosa* simplement étiqueté "Hamoir, J. DEPRÉ" malheureusement non daté.

En France, *Anoxia villosa* est distribué au S d'une ligne allant de la Manche à l'Alsace. Il était régulièrement récolté dans la région parisienne jusque vers 1910. Il y est réapparu dans une localité en 1979 (QUENTIN & QUENTIN, 1983). Il s'y observe au vol dans la première quinzaine de juillet, les jours chauds, entre 21 h 15 et 22 h 30 (double heure d'été). *Anoxia villosa* n'est pas cité des Pays-Bas.

Si certaines ombres subsistent sur les captures de cette espèce en Belgique, elle s'y trouve à la limite septentrionale de son aire de distribution et y est très localisée et sporadique.

2. *Aphodius (Agrilinus) nemoralis* ERICHSON, 1848 (Scarabaeidae, Aphodiinae)

Cet *Aphodius* a été signalé pour la première fois de Belgique par LEMPEUR (1993) d'après des exemplaires récoltés à Libin, 19.IV.1992, dans des excréments de Cervidés.

Notre collègue G. Miessen vient de m'en confier pour détermination huit exemplaires provenant de Rocherat-Bullingen, 16.V.1993, dans des excréments de Cervidés.

D'après BARAUD (1977 et 1992), la distribution d'*Aphodius nemoralis* couvre l'Europe centrale, la Scandinavie, l'Ecosse et les Alpes du N-E de l'Italie. En France, il atteint les Vosges. En Allemagne, il est surtout fréquent à l'E de l'Elbe, plus isolé à l'W (FREUDE, HARDE & LOHSE, 1969).

Sa découverte récente en Belgique, en deux localités assez distantes, est vraisemblablement due à des introductions fortuites, suivies d'indigénation. Il faut en effet savoir que depuis quelques années, des Cervidés ont été importés à différentes reprises d'Europe centrale, surtout d'Autriche, dans nos Ardennes pour améliorer les races locales. Il est vraisemblable que lors des transports par van ou camion, des spécimens d'*Aphodius nemoralis* se trouvaient dans les litières et excréments véhiculés et qu'ils ont trouvé dans les Ardennes un milieu propice pour s'y établir.

3. *Aphodius (Planolinus) borealis* GYLLENHAL, 1827 (Scarabaeidae, Aphodiinae)

Dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, figure un exemplaire de cette espèce provenant des Hautes-Fagnes, Botrange, 3.VI.1950, A. COLLART, déterminé par A. JANSSENS, resté inédit. *Aphodius borealis* n'est en effet pas cité comme "belge" dans l'ouvrage